

(1)

(N° 94)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MARS 1866.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1866 ⁽¹⁾.

PROPOSITION.

La Chambre, animée du désir d'introduire des économies dans le budget du Ministère de la Guerre, de façon à rétablir entre ces dépenses et les revenus du Trésor une juste proportion, charge une commission de rechercher, par voie d'enquête parlementaire, l'organisation militaire la plus propre à concilier la sécurité du pays avec ses ressources économiques.

AUG. COUVREUR.

(1) Budget, n° 121 (session de 1864-1865).
Amendements du Gouvernement, n° 75.
Rapport, n° 78.
Propositions, n° 88.